

APPEL À PROJETS

Animation des accueils périscolaires

Du 1er septembre 2021 au 31 août 2022

I/ DEFINITION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES ET CADRE GENERAL DE L'APPEL À PROJETS

L'accueil périscolaire comprend les heures qui précèdent et suivent le temps scolaire durant lesquelles un encadrement et des activités sont proposées aux enfants scolarisés :

- Le matin avant la classe,
- Durant la pause méridienne, de la fin de la matinée de classe au retour en classe l'après-midi, restauration incluse,
- Le soir après la classe
- Le mercredi avec la mise en place du *Plan Mercredi*

o Organisation de la semaine scolaire à Saint-Joseph

| | Avant l'école | Temps scolaire | Déjeuner/pause méridienne | Temps scolaire | Après l'école |
|-----------------|---------------------------------------|----------------|---------------------------------------|----------------|---------------------------------------|
| Lundi | Accueil périscolaire de 06h00 à 07h50 | 07h50 à 11h30 | Accueil périscolaire de 11h30 à 13h20 | 13h30 à 16h00 | Accueil périscolaire de 16h00 à 18h00 |
| Mardi | Accueil périscolaire de 06h00 à 07h50 | 07h50 à 11h30 | Accueil périscolaire de 11h30 à 13h20 | 13h30 à 16h00 | Accueil périscolaire de 16h00 à 18h00 |
| Mercredi | Accueil périscolaire | | | | |
| Jeudi | Accueil périscolaire de 06h00 à 07h50 | 07h50 à 11h30 | Accueil périscolaire de 11h30 à 13h20 | 13h30 à 16h00 | Accueil périscolaire de 16h00 à 18h00 |
| Vendredi | Accueil périscolaire de 06h00 à 07h50 | 07h50 à 11h30 | Accueil périscolaire de 11h30 à 13h20 | 13h30 à 16h00 | Accueil périscolaire de 16h00 à 18h00 |

o Liste des écoles de Saint-Joseph (les écoles sont réparties par zone)

| Zone | École | Maternel | Élémentaire | Total |
|---------------|---|----------|-------------|-------|
| Zone 1 | École élémentaire Édouard Marceau de Belle-Etoile | | 167 | 167 |
| | École maternelle Jeanne Merton de Belle-Etoile | 189 | | 189 |
| | École élémentaire Henri Maurice (bourg) | | 111 | 111 |
| Zone 2 | École Victor Schoelcher de Bois du Parc | 38 | 35 | 73 |
| | École Ambroise Palix de Gondeau | 91 | 177 | 268 |
| Zone 3 | École Firmin Luc-Cayol de Durand | 46 | 62 | 108 |
| | École de Morne des olives | 21 | 25 | 46 |
| Zone 4 | École de Presqu'île | 81 | 65 | 146 |
| | École Lise Désir-Cartesse de Chapelle | 49 | 73 | 122 |

- **Effectif d'enfants accueillis pour les garderies (matin et soir)**

| École | - de 6 ans | + de 6 ans | Total |
|---|------------|------------|-------|
| École élémentaire Édouard Marceau de Belle-Etoile | | 84 | 84 |
| École maternelle Jeanne Merton de Belle-Etoile | 98 | | 98 |
| École élémentaire Henri Maurice (bourg) | | 52 | 52 |
| École Victor Schoelcher de Bois du Parc | 22 | 21 | 43 |
| École Ambroise Palix de Gondeau | 57 | 112 | 169 |
| École Firmin Luc-Cayol de Durand | 22 | 31 | 53 |
| École de Morne des olives | 10 | 10 | 20 |
| École de Presqu'île | 49 | 40 | 89 |
| École Lise Désir-Cartesse de Chapelle | 26 | 40 | 66 |

- **Effectif d'enfants accueillis le mercredi**

- Accueil périscolaire du mercredi (- de 6 ans) : 120 – 150 élèves
- Accueil périscolaire du mercredi (+ 6 ans) : 70 - 100 élèves

- **Périodes d'intervention (prévisionnelles)**

Du 01/09/2021 au 15/10/2021

Du 03/11/2021 au 17/12/2021

Du 03/01/2022 au 18/02/2022

Du 07/03/2022 au 12/04/2022

Du 25/04/2021 au 03/06/2022

Du 09/06/2022 au 05/07/2022

- **Orientations du Projet éducatif de territoire (PEDT) de Saint-Joseph**

La caisse des écoles de Saint-Joseph met en place un *Projet Éducatif de Territoire* (PEDT), ainsi qu'un *plan Mercredi*.

À ce titre, elle souhaite, dans le cadre de cet appel à projets, que les enfants qui y sont scolarisés puissent bénéficier d'activités ludo-éducatives et diversifiées, culturelles, sportives et de loisirs le matin avant la classe, le soir après la classe, durant la pause méridienne, ainsi que le mercredi.

Ces objectifs sont les suivants :

- *Renforcer la cohérence éducative de l'école*
- *Favoriser un accès large et diversifier à toutes les connaissances*
- *S'inscrire dans son territoire, son patrimoine et sa culture*
- *Vivre ensemble dans et hors de l'école de la République*

- *Mobiliser et impliquer tous les partenaires du territoire pour mieux répondre aux besoins des enfants et des familles, en associant et impliquant les parents*

Les partenaires intéressés par le présent appel à projet sont invités à concevoir un projet pédagogique répondant aux orientations ci-dessus et à proposer une organisation proposant des activités et animations ainsi que la surveillance des temps périscolaires, dans le respect des normes d'encadrement.

Les activités proposées doivent être cohérentes et apporter une plus-value éducative. Les partenaires peuvent s'inspirer des thématiques suivantes, sans que celles-ci présentent un caractère exhaustif :

- Art
- Culture
- Environnement
- Nouvelles technologies
- Sport
- Citoyenneté
- Anglais

Les animations prennent en compte l'âge des enfants et visent à favoriser l'autonomie, la socialisation, la solidarité, l'entraide, le partage, la tolérance, la coopération, et le respect.

Les activités proposées peuvent être complémentaires des temps d'enseignement.

Les activités ont lieu dans les écoles de la ville qui seront mises à la disposition des porteurs de projet retenus.

Les partenaires intéressés peuvent proposer des projets concernant le périscolaire pour une ou plusieurs zones.

II/ PROCEDURE

Le présent appel à projets est ouvert à toutes les associations de la commune ou en dehors de celle-ci.

Un ou plusieurs projets peuvent être retenus.

Une sélection des meilleures propositions sera faite par un comité de sélection. Une fois sélectionnés, le ou les porteurs de projet en sera/seront informé(s) et pourra/pourront alors signer avec la caisse des écoles de Saint-Joseph une convention de partenariat et d'objectifs pour la période, précisant notamment les modalités d'organisation, les obligations respectives des parties, la réglementation en vigueur concernant les taux d'encadrement, et les règles de sécurité.

o Composition des dossiers de candidature

Les porteurs de projet devront déposer un dossier complet comportant obligatoirement :

- Une fiche d'identité de l'association (modèle ci-joint en annexe à retourner dûment complétée, datée et signée)
- Une fiche projet (modèle ci-joint en annexe à retourner dûment complétée, datée et signée)
- Le récépissé de déclaration de l'association en préfecture
- La composition du conseil d'administration et du bureau
- La liste et le CV des encadrants et animateurs

- Les effectifs prévisionnels (animateurs et encadrants)
- Les statuts de l'association
- La fiche RNA
- Les bilans financiers votés par l'assemblée générale des trois dernières années
- Les trois derniers procès-verbaux de l'assemblée générale et notamment les rapports moraux et financiers

○ **Modalités d'envoi des dossiers de candidature**

- **Sous format papier, sous pli cacheté, contre récépissé, à l'adresse suivante :**

Hôtel de ville

8, rue de la république

Direction des affaires juridiques

97 212 SAINT-JOSEPH

La mention « Appel à projet périscolaire 2021/2022– Saint-Joseph » ainsi que le nom de l'association seront portés sur l'enveloppe.

- **Sous format PDF, par courrier électronique à courrier@stjoseph972.fr ET d.cherubin@stjoseph972.fr**

La mention « Appel à projet périscolaire 2021/2022– Saint-Joseph » ainsi que le nom de l'association seront portés en objet du courrier électronique.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 4 juin 2021.

○ **Modalités de sélection des projets**

• **Critères d'éligibilité :**

- ✓ Complétude du dossier de candidature

• **Critères de sélection :**

- ✓ Pertinence et originalité du projet au regard des orientations du PEDT
- ✓ Qualité des activités et animations
- ✓ Niveau de qualification des encadrants et animateurs
- ✓ Pertinence des critères quantitatifs et qualitatifs de suivi et d'évaluation

La caisse des écoles de Saint-Joseph se réserve la possibilité d'organiser une phase de discussion avec le ou les candidats sélectionnés après une première analyse des projets. Cette discussion pourra se faire par courrier électronique ou lors d'un entretien.

○ **Renseignements complémentaires**

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser par courrier électronique à d.cherubin@stjoseph972.fr

○ **Annexes**

- ✓ Fiche d'identité de l'association
- ✓ Fiche projet